Fiche pratique n° 3: RÉCLAMATIONS NATIONALES, FORMULAIRE, CONDITIONS

Modalité de saisine de la CNPD

La CNPD peut être saisie d'une réclamation par voie électronique ou par voie postale.

En vue de faciliter l'introduction d'une réclamation, la CNPD fournit un formulaire de réclamation qui est disponible en ligne sur le site internet de la Commission nationale.

Un accusé de réception, indiquant une référence attribuée à la réclamation, est délivré au réclamant endéans un délai de 10 jours ouvrables. L'accusé de réception ne prend pas position sur la compétence de la CNPD, ni sur la recevabilité de la réclamation.

Compétence de la CNPD

Le service Réclamations nationales de la CNPD examine, au regard des textes légaux en matière de protection des données, si la CNPD est matériellement et territorialement compétente pour traiter la réclamation. [...]

Recevabilité d'une réclamation

Le service Réclamations de la CNPD examine si la réclamation est recevable.

Une réclamation n'est recevable que lorsque les critères cumulatifs suivants sont remplis, à savoir lorsque :

- La réclamation est introduite par une personne physique concernée ou par un organisme, une organisation ou une association à but non lucratif;
- la réclamation est rédigée dans la langue luxembourgeoise, française, allemande, (y compris les documents joints et attestant les faits décrits dans la réclamation);
- la réclamation permet d'identifier son auteur, à savoir qu'elle contient au moins ses nom et prénom ou sa raison sociale et son adresse postale ;
- la réclamation permet d'identifier le responsable de traitement ou le sous-traitant mis en cause ;
- la réclamation contient suffisamment d'informations (y compris copies de tous documents attestant les faits allégués dans la réclamation) pour identifier le traitement de données litigieux, susceptible de constituer une violation des règles de protection des données ;
- l'objet même de la réclamation ne devrait pas faire simultanément l'objet d'une procédure devant une juridiction.

La CNPD peut demander au réclamant, dans un délai qu'elle fixe, de lui fournir tous documents ou informations supplémentaires qu'elle juge utiles pour examiner si la réclamation est recevable. Si le réclamant ne répond pas dans le délai imparti, la CNPD l'informe qu'elle ne donnera pas suite à sa réclamation.

Dans le cas où une réclamation est irrecevable, les services de la CNPD en informent le réclamant en précisant le(s) critère(s) d'irrecevabilité. [...]

L'analyse du bien-fondé d'une réclamation

Lorsqu'une réclamation est recevable, le service Réclamations de la CNPD analyse si l'objet de la réclamation est susceptible d'être résolue sans le déclenchement d'une procédure d'enquête.

Les faits allégués dans la réclamation sont ensuite communiqués au responsable du traitement mis en cause, afin qu'il fournisse toutes les explications qu'il juge utiles. Ces échanges peuvent avoir lieu par tout moyen. [...]

L'identité du réclamant n'est pas communiquée au responsable du traitement ou au sous-traitant, à moins qu'elle ne soit indispensable au traitement de la réclamation. [...]

FORMULAIRE DE RÉCLAMATION Avant de faire une réclamation, nous vous invitons à effectuer une première démarche auprès du responsable de traitement pour faire respecter vos droits (accès, rectification, effacement, portabilité....). Information sur le traitement des données à caractère personnel Quelle est l'objet de votre réclamation ? Objet de la réclamation l'estime que c'est à tort que le responsable du traitement de données visé Ne m'a pas fourni les informations nécessaires relatives à un traitement de données personnelles me concernant 👩 N'a pas donné suite à ma demande d'accès aux données personnelles me concernant. N'a pas corrigé ou mis à jour mes données personnelles N'a pas procédé à l'effacement de mes données personnelles N'a pas procédé à la limitation de mes données personnelles N'a pas donné suite à mon droit à la portabilité de mes données personnelles 👩 Procède à une surveillance que je considère comme illicite 👩 A transmis mes données personnelles à un/des tiers A procédé à une collecte excessive de mes données personnelles N'a pas respecté mon droit d'opposition (p.ex. prospection) M'a envoyé des messages de prospection électroniques non sollicités 🗸 N'a pas donné suite à ma requête de "droit à l'oubli" (effacement d'un lien dans une liste de résultats d'un moteur de recherche) 📝 N'a pas pris toutes les mesures ou précautions nécessaires pour assurer la sécurité et la confidentialité de mes données personnelles 👩 Autre cas Précédent Su

FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

Avant de faire une réclamation, nous vous invitons à effectuer une première démarche auprès du responsable de traitement pour faire respecter vos droits (accès, rectification, effacement, portabilité...).

Information sur le traitement des données à caractère personnel

